

Confirmation de remboursements des obligations sécurisées Quatrim

Paris, le 4 août 2025

Le Groupe Casino annonce qu'il a procédé à deux remboursements de la dette sécurisée portée par sa filiale Quatrim, pour un total de 23,5 M€, dont 3,5 M€ le 25 juin et 20,0M€ le 1^{er} août. Les remboursements ont porté sur 23,0 M€ de capital et 0,5 M€ d'intérêts courus portant sur le capital remboursé.

Après l'opération, le montant nominal des obligations sécurisées Quatrim est de 198 M€.

Ce communiqué est uniquement à des fins d'information conformément aux lois et réglementations actuellement applicables, et ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'une offre d'achat des valeurs mobilières décrites ici, ni ne doit entraîner la vente de ces valeurs mobilières dans une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement ou la qualification en vertu des lois sur les valeurs mobilières de ladite juridiction.

CONTACTS ANALYSTES ET INVESTISSEURS

Charlotte IZABEL - cizabel@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)6 89 19 88 33

Relations investisseurs - IR_Casino@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)1 53 65 24 17

CONTACTS PRESSE

Groupe Casino – Direction de la Communication

Stéphanie ABADIE - sabadie@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)6 26 27 37 05

Service de presse - directiondelacomunication@groupe-casino.fr - Tél : + 33(0)1 53 65 24 78